

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL « SAVOIRS FONDAMENTAUX »

(décret 2008-775/2008-883 - circulaires n°2015-114 du 21/07/2015 et n°2019-133 du 23/09/2019 –  
guide de mise en œuvre des plans français et mathématiques)

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>IMPLANTATION<br/>DES POSTES</b> | Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados (DSDEN)<br>2 postes - Temps plein   |
| <b>MISSION</b>                     | <p>La ou le CPD « Savoirs fondamentaux » est placé sous l'autorité directe de l'IA-DASEN. Elle ou il exerce ses missions sous la responsabilité de l'ADASEN en étroite relation avec les IEN en charge des missions « Plan français », « Plan mathématiques » et « Plan maternelle ». Elle ou il a vocation à intervenir sur l'ensemble du département en lien avec les IEN CCPD du Calvados. La ou le CPD « Savoirs fondamentaux » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• contribue au pilotage départemental : <ul style="list-style-type: none"> <li>– assure la mission de conseiller technique auprès de l'IA-DASEN sur l'ensemble des points qui concernent l'enseignement des savoirs fondamentaux,</li> <li>– accompagne et relaie la dynamique des politiques départementales,</li> <li>– participe, en lien avec le CPD formation, à la mise en œuvre du PDF sur les savoirs fondamentaux,</li> <li>– participe au renforcement des compétences pédagogiques et didactiques des référents français et mathématiques,</li> <li>– veille à la cohérence et à l'articulation annuelle et pluriannuelle des contenus de formation au regard de la diversité des parcours (plan, hors plan, classes dédoublées et CP allégé),</li> <li>– en lien avec l'analyse des résultats des élèves en français et en mathématiques aux évaluations nationales standardisées CP, CE1, CE2 CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>, elle ou il est force de proposition auprès des IEN pilotes des groupes départementaux pour accompagner les équipes d'école.</li> </ul> </li> <li>• conçoit et met en œuvre des actions de formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>– dans le cadre de la formation initiale,</li> <li>– en direction des formateurs de circonscription et des PEMF,</li> <li>– à l'attention des enseignants bénéficiant du plan français et mathématiques,</li> <li>– en direction de l'ensemble des enseignants du département dans le cadre des formations de circonscription dédiées aux savoirs fondamentaux ;</li> </ul> </li> <li>• contribue à l'amélioration pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Elle ou il promeut la plus-value de la polyvalence de l'enseignant en articulant enseignement du français et des mathématiques, dès lors que cela ait du sens, dans toutes les disciplines.</li> <li>– prend toute initiative visant à faire connaître et comprendre les guides nationaux par les enseignants et à faire évoluer leurs pratiques en cohérence avec les recommandations de ces guides,</li> <li>– accompagne l'appropriation par tous les enseignants des repères annuels de progression dans le domaine du français et des mathématiques,</li> <li>– repère, valorise et diffuse les bonnes pratiques et les actions innovantes,</li> <li>– assure une veille et contribue à l'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques et didactiques à destination des enseignants en particulier par l'intermédiaire du site « Prim 14 »</li> <li>– participe aux travaux des groupes départementaux,</li> <li>– promeut et relaie les initiatives pédagogiques à destination des élèves en particulier les concours tels que « les petits champions de la lecture » ; « La semaine des mathématiques »,</li> <li>– impulse et accompagne, les orientations nationales et académiques dans leurs déclinaisons au niveau départemental.</li> </ul> </li> <li>• accompagne les enseignants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- bénéficiant du plan français et mathématiques,</li> <li>- qui participent aux temps forts pédagogiques promus au plan départemental dans le domaine du français et des mathématiques.</li> </ul> </li> <li>• participe activement aux évaluations d'écoles, aux épreuves du CAFIPEMF et du CRPE.</li> <li>• représente en tant que de besoin, et à sa demande, l'IA-DASEN.</li> </ul> |

|   |   |
|---|---|
| <b>DESRIPTIF</b>                        | La ou le CPD « savoirs fondamentaux » est chargé de mettre en œuvre les orientations nationales dans le domaine du français et des mathématiques. Ses missions s'inscrivent dans le cadre du projet académique et du plan d'actions départemental en faveur de l'amélioration des résultats des élèves par l'enseignement des fondamentaux.   |
| <b>CONTRAINTES</b>                      | Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté dans les locaux de la DSDEN du Calvados.   |
| <b>PROFIL</b>                           | Poste ouvert aux enseignants du 1 <sup>er</sup> degré titulaires du CAFIPEMF. Une expérience significative de l'exercice en tant que PEMF ou CPC et de solides connaissances dans les domaines de l'enseignement du français et des mathématiques à tous les niveaux de l'école primaire sont nécessaires. Une très grande disponibilité, une capacité à impulser et à mobiliser ainsi qu'un esprit d'initiative affirmé sont également indispensables. |
| <b>MODALITES<br/>DE<br/>RECRUTEMENT</b> | Les enseignants adressent au PSEP un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, sous couvert de l'IEN de leur circonscription. Ils sont reçus par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.   |
| <b>SITUATION<br/>ADMINISTRATIVE</b>     | Nomination à titre définitif.   |